



Saint-Jean De Gonville



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JANVIER 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 09 janvier 2018, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Michel BRULHART, Maire

Présents : Valérie DI PAOLO VUAILLAT, Patrick DUMAS, Christophe CHEVROLAT, Marie-Jeanne CLARET, Janine BAIL, Cécile MAGNIN, Stéphane MERANDET, Stéphanie BELOTTI, Johan VERNATON, Michel LAPLACE, Romero RICCI, Florian MOREL (*arrivé après le vote de la 2^{ème} délibération*), Frédéric DESBORDES.

Absent excusé : Christophe LEBRUN (procuration à Romero RICCI)

Secrétaire de séance : Frédéric DESBORDES

Le compte-rendu du 05 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

I – Délibérations

1/ Approbation du procès-verbal de mise à disposition des ouvrages d'eaux pluviales

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'en application de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation du Territoire de la République (loi NOTRe), la gestion des eaux pluviales est transférée à la Communauté de Communes du Pays de Gex au 1er janvier 2018.

Afin d'acter ce transfert, il convient d'approuver le procès-verbal de mise à disposition des ouvrages concernés tels que les réseaux, grilles, regards, avaloirs et déboureur déshuileur.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

2/ Approbation des tarifs du camp d'été organisé par l'accueil de loisirs du 09 au 13 juillet 2018

Monsieur le Maire informe l'assemblée du projet de camp d'été organisé par l'accueil de loisirs.

Le camp se déroulera du 09 au 13 juillet 2018 à Montrevel en Bresse et comprendra différentes activités (catamaran, paintball, mini-golf, piscine...). Il est proposé de fixer les tarifs en fonction du quotient familial comme suit :

- Quotient A (0-670) : 220 €
- Quotient B (671-820) : 250 €
- Quotient C (821-940) : 270 €

- Quotient D (941-1500) : 295 €
- Quotient E (1500 et +) : 320 €

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

3/ Application de pénalités pour non-respect des horaires de l'accueil de loisirs

Monsieur le Maire informe l'assemblée avoir été alerté à plusieurs reprises par le personnel de l'accueil de loisirs du non-respect des horaires par certaines familles.

En effet, il a été constaté chez quelques parents des retards réguliers et répétitifs pour venir récupérer leur enfant, obligeant ainsi l'équipe des animateurs à prolonger leur temps de travail.

Afin de mettre un terme à ces comportements abusifs entraînant un surcoût pour la collectivité, il est proposé d'appliquer des pénalités aux familles coutumières du fait.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 11 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention :

- **APPROUVE** l'application de pénalités pour non-respect des horaires de l'accueil de loisirs.
- **PRECISE** que ces pénalités seront appliquées à partir du 3^{ème} retard constaté et après envoi d'un courrier aux familles concernées.
- **FIXE** les montants comme suit :
 - o 4^{ème} retard : pénalité de 15€
 - o 5^{ème} retard : pénalité de 30 €
 - o 6^{ème} retard : pénalité de 60 €
 - o 7^{ème} retard : pénalité de 120 €
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'exécuter la présente décision.

II/ Affaires en cours

1/ La mairie a été sollicitée par le Sou des Ecoles pour participer à la classe découverte des CM1/CM2 prévue du 26 au 30 mars 2018.

Le coût total du séjour s'élève à 14 250 €, décomposé comme suit :

- Hébergement : 8 351 €
- Transport : 870 €
- Activités : 5 029 €

La commune prenant habituellement en charge 1/3 des dépenses, il est proposé cette année de payer les factures du transport s'élevant à 870 € et de verser une subvention de 4 000 €. Une délibération sera proposée au prochain Conseil.

2/ L'INSEE a communiqué les chiffres suite au recensement de la population en 2017. La population légale au 1^{er} janvier 2018 est arrêtée à 1 694 habitants.

III/ Date des réunions prévues

Mercredi 10/01/18 à 18h30 à la CCPG :	Culture/Tourisme
Jeudi 11/01/18 à 18h30 à la CCPG :	Economie
Mardi 16/01/18 à 19h00 à la CCPG :	CLECT
Mercredi 17/01/18 à 18h00 à Prévessin :	Patrimoine / Maîtrise d'ouvrage
Samedi 20/01/18 à 11h00 à St-Jean :	Vœux du Maire
Jeudi 25/01/18 à 20h00 à la CCPG :	Conseil communautaire
Mardi 30/01/18 à 18h00 à Prévessin :	GVD
Samedi 03/02/18 à 17h15 à St-Jean :	AG Association Les 50

IV – Factures payées

Travaux école – situation n°5	CARRAZ	10 408.50 €
Consommation gaz bâtiments	TOTAL	2 399.68 € €
Détartrage chauffe-eau pompiers	SOLARITHERM	1 253.84 €
Entretien forêt	ONF	2 293.06 €
Vérification des extincteurs	MOREAU INCENDIE	1 363.47 €
Contrat assistance tablettes	MBI	1 202.40 €
Remplacement VMC salle polyvalente	GRANDCHAMP	1 737.84 €
Aire de jeux	DIVERS CITE	36 283.20 €
Réparations sur véhicule voirie	CHEVILLARD	1 415.03 €
Repas cantine novembre 2017	BOURG TRAITEUR	6 914.31 €
Ordinateurs école	NBM	10 767.60 €
Travaux d'eaux pluviales Goisin/Eglise	CCPG	37 042.44 €
Honoraires aménagement route des Cheneviers et rue Saint-Jean	AINTEGRA	7 923.00 €

V/ Commissions

1/ Social

Le repas des aînés aura lieu le 25 février 2018.

2/ Infogonville

Les articles pour le bulletin de mars 2018 sont à remettre le 23 février au plus tard.

3/ Travaux

- Le bureau d'étude AINTEGRA a lancé une négociation avec les entreprises ayant remis une offre pour les travaux d'aménagement routiers route des Cheneviers et rue Saint-Jean. La date de retour des nouvelles propositions est fixée au 15 janvier.
- Des nids de poule se sont formés à plusieurs endroits, notamment route du Chêne. Une entreprise interviendra prochainement.
- Suite aux vents violents et aux pluies du 03 janvier dernier, des panneaux et barrières se sont envolés de deux chantiers. Une arrivée d'eau sur la route a été constatée dans le secteur de la Doua. Les pompiers sont également intervenus sur des toitures.

4/ Urbanisme (Commission du 18/12/17)

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC n° 001 360 17 B 0018 déposé le 17 novembre 2017
GAEC DU LEMAN, représenté par M. CHOUFFOT Anthony
244 chemin Pré Meunier
Extension d'un hangar agricole de stockage d'une emprise au sol de 232 m²
AVIS FAVORABLE

PC n° 001 360 17 B 0019 déposé le 20 novembre 2017
EARL DE LA TATTE, représentée par M. CHRISTIN Vincent
Grand Route
Construction d'un hangar agricole de stockage d'une superficie de 600 m²
AVIS FAVORABLE

PC n° 001 360 17 B 0020 déposé le 04 décembre 2017
Mme MURAT Charline
69 allée des Vignes de Choudans
Agrandissement d'un garage : il passe de 20,24 m² à 66,56 m²
Agrandissement de la terrasse : elle passe de 54 m² à 86,5 m²
Création d'un enrochement d'une hauteur de 1,50 m.
AVIS FAVORABLE

DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX

DP n°001 360 17 B 0030 déposée le 25 octobre 2017
M. BATISTA MARQUES Ricardo
330 route de Choudans
Construction d'un abri de jardin.
AVIS FAVORABLE

DP n°001 360 17 B 0031 déposée le 20 novembre 2017

M. ROCHA Walter

622 rue du Bourg

Construction d'une véranda de 15 m²

AVIS FAVORABLE. Respecter la couleur des tuiles existantes.

DP n°001 360 17 B 0032 déposée le 22 novembre 2017

Mme HOILER Justyna

99 rue du Gachet

Aménagement des combles, création d'une terrasse tropézienne.

AVIS DÉFAVORABLE. Demande non conforme, surface supérieure à 150 m². Le recours à un architecte est obligatoire.

DP n°001 360 17 B 0033 déposée le 30 novembre 2017

M. BOSSON Alain

Lieu-dit Sur la Vie

Division parcellaire : un lot de 661 m² et un lot de 1000 m²

AVIS FAVORABLE

DP n°001 360 17 B 0034 déposée le 04 décembre 2017

Mme FERRET COLIN Isabelle

21 chemin des Vignes de Choudans

Construction d'une pergola couverte

AVIS FAVORABLE

DP par courrier déposée le 07 décembre 2017

M. BAALI Ahmed

48 route de Roulave

Construction d'un mur de clôture, installation d'une fenêtre.

AVIS FAVORABLE. Courrier rappel hauteur de clôture.

DP par courrier déposée le 17 octobre 2017

M. WITTIG Raphaël

Rue du Bourg

Construction d'un mur de soutènement, installation de 2 pergolas.

La commission a reçu l'accord de la copropriété voisine pour le mur et les pergolas. AVIS FAVORABLE.

DP par courrier déposée le 02 novembre 2017

Amicale de la Pétanque gonvilloise

Abattage, élagage d'arbres. Construction d'une dalle en béton de 15 x 5 m.

Agrandissement de la pergola. De 8 m² à 18 m².

La commission a reçu les plans de l'auvent demandés. AVIS FAVORABLE.

VI/ Commission de la C.C.P.G.

Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet de la C.C.P.G.

1/ Environnement

- Le salon des Transitions énergétiques est organisé à Palexpo les 30, 31 janvier et 1^{er} février 2018.

2/ Economie

L'opération « Jobs d'été » sera renouvelée cette année pour les 16-25 ans.

3/ GVD

- La campagne de distribution des badges pour les déchetteries est en cours (2 par famille).
- Le projet d'implantation des containers semi-enterrés a été suspendu. Il devrait bientôt reprendre.

4/ Tourisme

- Une tyrolienne va être mise en place entre la Faucille et Mijoux.
- Des parcours VTT sont également prévus sur le site.

5/ Culture

- Un partenariat est envisagé entre le Château Voltaire et le Fort l'Ecluse pour la mise en place d'un ticket combiné.
- Les demandes de subvention et les appels à projet vont être étudiés au cours du mois de janvier.

VII/ Points divers

- Les conseillers disponibles sont attendus le vendredi 19 janvier à la salle polyvalente à partir de 15h pour préparer la cérémonie des vœux du 20 janvier.
- Le repas communal annuel aura lieu le samedi 17 mars 2018. Les participations seront à confirmer au prochain Conseil.

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu
le Mardi 06 Février 2018 à 20h00 à la Mairie**